



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Centre Communal d'Action Sociale
Ville de MOUY (60200)

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le

ID : 060-266004365-20260312-DELIB1026-BF



C.C.A.S.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 Mars 2026

Compte de Mouy/CCAS		
En exercice	Présents	Votants
8	5	6

L'an deux mil vingt-six, le **Mardi 10 mars** à 09h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Mouy, convoqué le 6 Mars 2026 s'est réuni au CCAS, sous la présidence de Monsieur Philippe TERRIER, Président du C.C.A.S.

Présents
 Messieurs TERRIER,
 LTEIF, Mesdames
 SEBIL, RIVIERE,
 PATOUX

Sur le rapport présenté par le Président ;
 Après en avoir délibéré,

Absente
 Mesdames MOREL et
 ROMIEU

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

❖ ADOPTE

Absentes excusées
 Madame DEXTRE

Le Budget Primitif 2026 proposé par Monsieur Le Président,

Pouvoirs
 Madame DEXTRE ayant
 donné pouvoir à M
 TERRIER

Section de Fonctionnement	Dépenses	65 745.04 €
	Recettes	96 088.36 €
Section d'investissement	Dépenses	8 135.60 €
	Recettes	41 664.20 €

Siège vacant
 1 siège vacant suite au
 décès de Mme LACROIX

OBJET
**OBJET : BUDGET
 PRIMITIF DU
 CCAS
 ANNEE 2026.**

Ampliation de la présente délibération sera transmise à Madame La Sous-Préfète de CLERMONT, à Madame La Directrice du Centre Communal d'Action Sociale, à Madame le Receveur Municipal de la ville de St Just en Chaussée pour exécution et publiée conformément à la législation et réglementation en vigueur.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

OBJET
 Acte rendu
 exécutoire après
 dépôt à la Sous-
 Préfecture de
 Clermont
 le
 Et publication ou
 notification
 du

N° 10/26

Le Président du C.C.A.S.
Monsieur Philippe TERRIER
Maire de Mouy